

Bachelier en Informatique de gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE IG115 Gestion 1B			
Code	ECIG1B15IG115	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Bénilde BOULERT (benilde.boulert@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement initie les étudiants aux concepts de base de la gestion de l'entreprise.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable de produire une solution structurée et rigoureuse.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECIG1B15IG115A Comptabilité 1B

24 h / 2 C

Contenu

Poursuite des mécanismes de base et règles d'évaluation.

Démarches d'apprentissage

Le cours est donné de façon magistrale sur base du syllabus d'exercices à imprimer et à avoir avec soi à CHAQUE SEANCE sous peine d'exclusion du cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Interrogation avec correction de celle-ci.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Plan de la matière.

Syllabus d'exercices déposé sur Connected à imprimer et à avoir avec soi à chaque séance.

En fonction de l'état d'avancement des solutions des exercices, il peut être demandé à l'étudiant de finir certain(s) exercice(s) et de venir avec celui(-ceux-ci) résolu(s) au cours suivant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur la matière vue au cours du quadrimestre de l'année académique en cours soit 2022/2023 et se fait en un examen écrit.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude), la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

La non-présentation d'une partie de l'épreuve entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Ce principe reste identique quelle que soit la période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int	20		
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).